



École inclusive en Haute-Garonne

Des dispositifs renforcés pour les élèves
à besoins éducatifs particuliers

2024
2025

Les chiffres du 31 en 2024 :



• Près de **12 000** élèves scolarisés dans le département bénéficient d'une notification pour un accompagnement humain.

i Le département comptait 3 600 élèves bénéficiant d'une notification pour un accompagnement en 2016.

• L'Éducation nationale en Haute-Garonne emploie plus de **4 650** accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

i Ces accompagnants étaient 1 500 en 2016.

—• **16 810** élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire

• Près de **1 500** élèves scolarisés avec l'appui d'une unité d'enseignement d'un établissement médico-social

• **52** unités d'enseignement externalisées dans les établissements scolaires

Les ULIS :

(unités localisées pour l'inclusion scolaire)



2 837 élèves en situation de handicap scolarisés avec un support d'ULIS



104 dispositifs en école



92 dispositifs en collège*



18 dispositifs en lycée*

*à la rentrée scolaire 2024

Les PIAL :

(pôles inclusifs d'accompagnement localisés)



47 PIAL inter degrés couvrant l'intégralité du département*

*établissements publics et privés sous contrat

Un **PEJS** (pôle d'enseignement des jeunes sourds) bilingue français/LSF (langue des signes française) qui accompagne la scolarisation des élèves sourds de la maternelle au lycée

Un **DAR** (dispositif d'autorégulation) second degré dédié aux élèves TSA (troubles du spectre de l'autisme)

Renforcement des moyens :



6 conseillers pédagogiques enseignants spécialisés en appui des équipes d'encadrement des 1^{er} et 2nd degrés



1 création d'ULIS en école, **6** créations d'ULIS en collège et **1** création d'ULIS en lycée



45 secteurs d'enseignants référents de scolarité pour le suivi des parcours des élèves en situation de handicap



5 Unités d'Enseignement Externalisé en projet d'ouverture

Des moyens dédiés aux élèves à besoins éducatifs particuliers renforcés :

—● **+ 1 ETP*** dispositifs expérimentaux



—● **+ 6 ETP*** d'enseignants référents de scolarités

**équivalent temps plein*

Et toujours une expertise départementale d'appui aux équipes :

- 1** Un cycle de conférences, en partenariat avec l'Inspé
- 2** Un plan de formation ambitieux pour les équipes pédagogiques
- 3** L'accompagnement des bassins de formation comme un levier au service de la continuité du parcours de l'élève
- 4** Le renforcement des partenariats afin de développer et favoriser les réseaux territoriaux et enrichir les réponses aux besoins des élèves

Les axes de travail pour 2024 - 2025 :

- 1** ● Renforcer la continuité du parcours de scolarisation des élèves
 - 2** ● Améliorer l'accueil des familles
 - 3** ● Améliorer les délais de réponse
 - 4** ● Développer l'articulation entre l'école, le secteur médico-social et le sanitaire
 - 5** ● Renforcer la formation des professionnels
- Travail sur les **compensations dans l'environnement scolaire** avec la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) et les enseignants MAD (mise à disposition)
 - Accompagnement des ERS (enseignants référents de scolarité) sur l'**évaluation des besoins** et les **compensations**
 - Accompagnement sur les **situations complexes**
 - Remise en main du **matériel pédagogique adapté**
 - Accompagnement de l'**ouverture de dispositifs externalisés**
 - Travail conjoint entre conseillers, facilitation des **liens entre les équipes**

Service départemental école inclusive (SDEI) :

Pour en savoir plus :

Retrouvez toutes les informations relatives au service départemental école inclusive de la Haute-Garonne sur

 [le site du SDEI 31](#)

Adresse électronique :

 sdei31@ac-toulouse.fr



www.ac-toulouse.fr/dsden31



[@DSDEN31](https://twitter.com/DSDEN31)